

# SMUS ESCALADE - Inscription 2019-2020

A remettre à un responsable du club avec toutes les pièces suivantes :

- Un certificat médical d'aptitude à l'escalade<sup>(\*)</sup> de moins de 6 mois**  
(\*) avec la mention apte à la compétition conseillée et obligatoire pour le groupe compétition.  
**ou Attestation Santé** en cas de renouvellement si certificat de moins de 3 ans déjà transmis.
- Règlement par chèque à l'ordre de Smus Escalade (1 chèque par adhérent) ou CB<sup>(\*)</sup>**  
porter au dos le nom et prénom du membre concerné par l'inscription. (Cours adultes chèque séparé)
- Formulaire d'autorisation parentale** pour les mineurs et jeunes du groupe famille
- Une photo d'identité** (même pour les anciens) ou bonne photocopie avec nom au dos
- Une enveloppe timbrée avec l'adresse**

Photo obligatoire à coller



## Nous n'acceptons pas Les dossiers incomplets

► Remplir les cases en caractère d'imprimerie majuscule

Nom :

Prénom :

### 1 - Informations concernant l'adhérent (un bulletin par personne)

<b>Adresse : n° et rue</b> Code postal et ville	
<b>Adresse mail lisible</b> En majuscule pour une meilleure lecture	

**La licence FFME et les correspondances du SMUS sont adressées par mail, écrire très lisiblement.**

<b>Téléphone domicile :</b>		<b>Sexe :</b>	<input type="checkbox"/> HOMME <input type="checkbox"/> FEMME
<b>Téléphone portable :</b> (celui du jeune s'il en possède un)		<b>Avez-vous déjà été licencié à la FFME ?</b>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<b>Date de naissance :</b>		<b>Avez-vous déjà été Adhérent au SMUS Escalade ?</b>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<b>Profession :</b>		<b>Niveau d'escalade :</b> Entourer votre niveau max	Débutant 5a 5b 5c 6a 6b 6c 7a 7b 7c et +
<b>Je suis autonome en escalade :</b>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	► Je sais assurer et grimper en tête ► J'ai besoin d'une formation à l'assurance	

### 2 - Informations concernant les adhérents mineurs

<b>Nom des parents à prévenir :</b>		<b>Tél portable des parents :</b>	
<b>Adresse mail lisible</b> En majuscule pour une meilleure lecture			

### 3 - Extrait du règlement intérieur

L'inscription n'est définitive qu'après réception : soit de sa carte de membre, soit de sa licence FFME, soit d'un courriel SMUS confirmant l'inscription. Pour des raisons d'assurance, **il n'est pas autorisé de grimper dans la salle avant d'être licencié et d'en avoir reçu la confirmation écrite et d'avoir été vérifié comme autonome en escalade.**

Partie ci-dessous à signer par le postulant majeur ou par le représentant légal d'un mineur.

Je, soussigné, (nom et prénom)  certifie exactes les informations

ci-dessus et déclare avoir pris connaissance et accepté :

- Le règlement intérieur de SMUS Escalade et les règles ci-dessus.
- Le contrat d'assurance FFME et avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription des garanties complémentaires pour mes risques personnels proposées en option et vivement recommandées.
- Les règles de sécurité de la salle d'escalade et m'engage à les respecter.
- Autorise le SMUS à publier sur les médias internes à la vie du club (affiches, site Internet du club et brochures) les photos de ma personne prises lors des activités du club.

<b>Fait à :</b>	<b>Date :</b>	<b>Signature :</b>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Suite au dos ►

#### 4 - Calcul de la cotisation et des options complémentaires

Les cotisations et options sont des forfaits annuels. Le nombre de séances est fonction des impératifs de fonctionnement du club et des centre Sportifs Brossolette ou Gilbert Noel et les séances annulées, comme les désistements pour raisons personnelles ou médicales ne peuvent donner lieu à aucun remboursement ni compensation.

Les cotisations annuelles comprennent la licence FFME et l'assurance base. (Adulte : 53€ / Moins de 18 ans : 29,50€)

Voir les conditions d'assurance remise lors de l'inscription ou sur le site FFME : <http://www.ffme.fr> / Licence / Contrat d'assurance 2019-2020).

Cotisation (comprenant la licence FFME + l'assurance BASE)	Saint Maurien	Non Saint Maurien	Réduction Famille	Réduction Fidélité
<b>1 - Adulte</b>	<input type="checkbox"/> 165 €	<input type="checkbox"/> 180 €	<input type="checkbox"/> -25€ A partir du 3ème adhérent (hors 1er et second)	<input type="checkbox"/> -25€ Adhérents ayant cotisé les 2 saisons : 2017/2018 et 2018/2019
<b>2 - Adulte famille</b> s'applique aux adultes s'il y a au moins 2 inscrits au tarif n°1 à 4 dans la même famille et si les inscriptions sont reçues en même temps.	<input type="checkbox"/> 145 €	<input type="checkbox"/> 160 €		
<b>3 - jeune de 18-25 ans</b> (né après 1/1/1995)	<input type="checkbox"/> 145 €	<input type="checkbox"/> 160 €		
<b>4 - Jeune moins de 18 ans</b> (né après le 31/8/2002)	<input type="checkbox"/> 129 €	<input type="checkbox"/> 139 €		
<b>5 - Jeune moins de 10 ans (né après le 1/1/2010)</b> Uniquement pour la grimpe avec le groupe famille.	<input type="checkbox"/> 73 €			
Les réductions Famille et Fidélité sont cumulables mais ne concernent pas les enfants de moins de 10 ans du groupe famille ayant cotisé au tarif n°5				
<b>Assurances complémentaires personnelles</b>				
<b>Options d'assurance supplémentaire</b> (au choix)	<input type="checkbox"/> + 3 € ▶ Je souhaite l'assurance <i>BASE+</i> <input type="checkbox"/> + 10 € ▶ Je souhaite l'assurance <i>BASE++</i>			
<b>Suppression de l'assurance personnelle incluse</b> Nous vous conseillons dans ce cas d'être sûr d'avoir une assurance personnel qui couvre les risques liés à l'escalade.	<input type="checkbox"/> - 8 € ▶ Je refuse l'assurance <i>BASE</i> ▶ <b>Signature obligatoire :</b>			
<b>Options SKI</b> (uniquement avec <i>BASE</i> , <i>BASE+</i> et <i>BASE ++</i> )	<input type="checkbox"/> + 5 € ▶ pour la couverture sur et hors domaine skiable du ski alpin, surf des neiges, monoski, ski de fond, ski nordique ou télémark			
<b>Ecole d'escalade et groupe compétition</b>	Pré-inscriptions à faire en ligne dès juin, sous réserve de place disponible.			
<b>Ecole d'escalade (7-18 ans)</b> <b>Groupe compétition + Pré compétition</b> (test d'admission)	<input type="checkbox"/> + 140 € ▶ Ecole d'escalade <input type="checkbox"/> + 160 € ▶ Groupe compétition (2 séances hebdomadaires)			
Règlement possible par Carte Bleue à la salle les samedis 31/08 07/09 14/09 21/09	<b>TOTAL par chèque à l'ordre de SMUS ESCALADE</b> (porter dos du chèque le nom l'adhérent)			

<b>FOMATIONS ADULTES 20h-22h</b>	Nombre de places limitées, inscription sous réserve de place disponible.		
<b>Cours débitants et perfectionnement</b> (au trimestre)	<input type="checkbox"/> + 60 € ▶ Mardi ou Jeudi (60€ par trimestre)		
<b>Groupe perfectionnement +</b> (à l'année)	<input type="checkbox"/> + 180 € ▶ Lundi ou Vendredi (cours sur toute l'année)		
Règlement possible par Carte Bleue à la salle les samedis 31/08 07/09 14/09 21/09	<b>TOTAL par chèque à l'ordre de SMUS ESCALADE</b> (porter dos du chèque le nom l'adhérent / Faire un chèque séparé)		

Si vous bénéficiez du tarif FAMILLE, précisez le nom di conjoint :		<b>Je suis disponible pour aider le club :</b>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
--	--	--	---

#### 5 - Information SMUS (ne rien inscrire ci-dessous / cadre réservé au SMUS)

Rappel très IMPORTANT : Si vous n'êtes pas autonome en escalade, vous devez le jour de l'inscription vous inscrire aux séances de formation gratuites avant de venir grimper dans la salle. Si vous êtes autonome, cette autonomie doit être vérifiée par un délégué lors de la première séance.

Nom du responsable ayant pris l'inscription :		<b>Autonomie testée lors de l'inscription :</b>	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
---	--	---	---